

ETANG ROSIERE A BOURGOIN-JALLIEU

PROJET DE VIDANGE ET DE CURAGE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 26/01/23

Emetteur :	V. LEPINE	
N°Affaire:	41077	
Numéro de la réunion	2	
Opération - Client	ETANG ROSIERE PROJET DE VIDANGE ET DE CURAGE	
Ordre du Jour :	Planning, points administratifs et techniques	
Versions	Indice	Date
	1	28/02/2023

Prénoms, Noms	Entreprise organisme, ou fonction	Courriel	tel	P/A/E	Diff.
Amaud GABET	Cabinet du Maire	agabet@bourgoinjallieu.fr		P	X
Sébastien CHALESSIN	Adjoint en charge des espaces publics	schalessin@bourgoinjallieu.fr		P	X
Dorian MAILLET	Adjoint en charge de la vie associative	dmaillet@bourgoinjallieu.fr		P	X
Alexandre CARRE	Directeur de communication	acarre@bourgoinjallieu.fr		P	X
Alain BEL	Les amis de Rosière	amis-belpassion@hotmail.fr	06 70 78 76 08	P	X
Christian SOULIE		Soulie.muriel@bbox.fr		P	X
Bernard BOURDON	CMBJ (les Corsaires Modélistes)	bourdonbernard@neuf.fr	06 77 84 76 77	P	X
Frédéric CHARLOT		charlot.frederic@aliceadsl.fr	06 25 05 50 01	P	X
René BAROUX	Conseil de quartier	montbernier@gmail.com		P	X
Damien MIAGOUX	Service communication	dmiagoux@bourgoinjallieu.fr		P	X
Pierre Luc ACCARY	L'Etang gourmand	letangourmand@gmail.com		P	X
	Yaplukapark (acrobranche)	contact@yaplukapark.fr			X
	Mairie de Ruy- Montceau	mairie@ruy-montceau.fr			X
Bruno JOLLY	Directeur Services Techniques	bjolly@bourgoinjallieu.fr			X
Emeline LAVESVRE	Responsable pôle espaces publics	elavesvre@bourgoinjallieu.fr		P	X
Françoise DOMERGUE	technicienne pôle espaces publics	fdomergue@bourgoinjallieu.fr		P	X
Cédric BERTHIER	Responsable régie voirie	cberthier@bourgoinjallieu.fr			X
Vianney LEPINE	Somival Ingénierie	Vianney.lepine@ing-somival.fr	06 74 78 48 01	P	X
Laurent CIBERT	Somival Ingénierie	stagiaire@ing-somival.fr	06 88 50 18 16	P	X

P **Présents**

A	Absent
E	Excusé

**Les remarques concernant le présent compte-rendu doivent être formulées dans les 8 jours suivant la date d'envoi.
Passé ce délai, il sera considéré comme adopté.**

Déroulement de la réunion	Suite à donner	
	Par	Délai
<p>Points abordés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du planning • Points administratifs • Points techniques 		
<p>Présentation du planning et des délais de vidange, de curage et de remplissage</p> <p>M.LEPINE revient rapidement sur les éléments de la dernière réunion puis présente le planning avec les différents délais d'instruction ainsi que les contraintes concernant les périodes de vidange et de remplissage.</p> <p>M.CHALESSIN est d'accord sur ce planning et souligne qu'il faut maintenir en priorité la saison touristique 2023 quitte à perdre celle de 2024. Il souligne également qu'il faudra être particulièrement attentif au diagnostic de la digue ainsi qu'aux conditions hydrologiques.</p> <p>Mme LAVESVRE précise que le délai de vidange est d'un mois et demi¹ et estime qu'il faut que l'on arrive à avoir une tendance de l'administration avant la fin du délai d'instruction du dossier d'autorisation de curage avant de préparer les travaux de curage.</p> <p>Par ailleurs, elle considère que le planning idéal consiste à mettre à sec les sédiments entre le 1^{er} Novembre 2023 et fin Mars 2024. Pendant cette période, les travaux d'équipement devront avoir lieu en fonction du diagnostic de la digue. Mais cela peut décaler le planning prévisionnel.</p> <p>Elle souligne que la crue de 2011 a charrié de nombreux sédiments dans l'étang mais qu'ils sont situés majoritairement à l'amont.</p> <p>M.LEPINE souligne le travail qu'il reste à effectuer notamment par SOMIVAL INGENIERIE concernant la Visite Technique Approfondie de l'ouvrage avant d'engager les travaux d'équipement complémentaire (moine notamment).</p> <p>Le restaurateur s'interroge sur les odeurs possibles issues de l'étang en période d'assec. M.LEPINE considère qu'il y aura des odeurs en fin de vidange qui s'estomperont petit à petit. Il n'y aura pas d'odeur particulière émanant des sédiments ressuyés.</p> <p>M.BAROUX souhaite des précisions concernant les précautions à prendre pour le Loudon aval. M.LEPINE précise qu'il s'agit d'un cours d'eau de 1^{ère} catégorie ce qui signifie qu'une attention particulière doit être portée sur les frayères à truites. Cependant, lors de la visite de site effectuée avant la réunion, la potentialité de présence de frayères est faible.</p> <p>Mme LAVESVRE donne des explications aux présents concernant la morphologie du cours d'eau lors de l'assec.</p> <p>Les amis de Rosière souhaitent des précisions concernant les étapes du planning.</p> <p>Mme LAVESVRE donne des explications concernant notamment la période de curage et précise qu'une première inspection de l'ouvrage aura lieu en Octobre 2023 (donc à vide) afin de décrire les travaux nécessaires. Cela permettra d'anticiper les besoins pour permettre d'effectuer les travaux d'équipement. Ces travaux seront effectués avant ou pendant le curage.</p>		
<p>Points administratifs</p>		

¹ En fait 2 mois compte tenu des contraintes de débit maximum de rejet à respecter

<p>M.CHALESSIN demande à SOMIVAL INGENIERIE pour quelles raisons les différents dossiers administratifs (dossier de déclaration de vidange et d'autorisation de curage,...) n'ont pas déjà été envoyés.</p> <p>M.LEPINE répond qu'il souhaitait attendre la réunion de ce jour avant d'envoyer ces dossiers qui sont prêts à l'exception de quelques points. Il est demandé à Somival Ingénierie de finaliser les dossiers au plus vite.</p> <p>Mme LAVESVRE précise qu'il n'est pas nécessaire d'apporter des détails sur la pêche dans ces dossiers.</p>	Somival Ingénierie	Le 3/03
<p>Points techniques</p> <p><u>Destination des sédiments à extraire ?</u> M.LEPINE explique que la remise des sédiments dans le Loudon est à privilégier selon l'AP de prescriptions générales. Mme LAVESVRE considère que ce point n'est pas l'objet de cette réunion.</p> <p><u>Relevé topographique de la conduite de vidange ?</u> M.LEPINE demande si le relevé topographique a été effectué. Mme LAVESVRE répond qu'il est actuellement en cours et sera transmis à SOMIVAL INGENIERIE dès qu'il sera finalisé.</p> <p><u>Tri et destination du poisson ?</u> M.BEL considère que lors de la vidange, le poisson se dirigera vers le point le plus profond de l'étang c'est-à-dire à 4m. Par ailleurs, il préconise d'aménager une pêcherie au niveau du canal en béton avec 2 grilles (petite et grande) pour filtrer les poissons. Il soulève la question du coût du poisson notamment les brochets, sandres et carpes qui sont présents dans l'étang et qui ont été déversés chaque année depuis 30 ans. Et il l'estime entre 11 et 15 000 €/an. De plus, il s'est renseigné auprès d'un pisciculteur pour effectuer la pêche et le coût de la prestation est de 2 200 €/ jour. Celui-ci a annoncé qu'il n'interviendra que dans les 3 derniers jours de la vidange. M.BEL se demande qui va rester pour trier le poisson pendant la durée de la vidange. Mme LAVESVRE préconise la pose d'un filet ou d'un batardeau afin de retenir le poisson dans l'étang et ainsi respecter la vidange progressive de l'étang.</p> <p>M.BEL estime qu'il y a une problématique liée à ce coût du poisson mais également par l'absence de la vente de permis de pêche pendant la période de vidange/curage. Il considère que les truites et les petits poissons destinés à la friture subiront une forte mortalité et que les gros poissons ne passeront pas dans la conduite de vidange. Il met en garde contre le risque de manque à gagner important de l'association des amis de Rosière. La mortalité des gros poissons en période de vidange (fin d'été) entrainera des pertes. Enfin, si le poisson est récupéré par le pisciculteur en Septembre, aux vues des conditions thermiques et d'oxygène, il sera trop fragile pour être racheté aux amis de Rosière.</p> <p>M.LEPINE répond qu'en effet des dégâts sur les poissons seront à redouter.</p> <p>M.LEPINE propose de capturer puis de remettre les poissons dans l'étang au fil de la vidange puis d'attendre les 3 derniers jours pour organiser la pêche. M.BEL répond que le pisciculteur ne viendra pas tous les jours pour effectuer le transfert des poissons. Or, le stock de poissons représente plusieurs milliers d'euros à la vente.</p> <p>M.LEPINE estime qu'après remplissage on ne retrouvera plus les mêmes espèces piscicoles (plutôt salmonicoles)</p>	Commune de Bourgoin-Jallieu	Dès que possible (relevé topo)

<p>M.BEL précise qu'il déversera cette année 600 kg de truites pour maintenir ces safaris pêche.</p> <p>M. LEPINE indique à M. Bel qu'il faudrait maintenant limiter l'empoisonnement en raison du risque de pertes économiques.</p> <p>Mme LAVESVRE demande une étude à SOMIVAL INGENIERIE pour la mise en place d'une grille de vidange permettant de conserver les poissons dans l'étang pendant la vidange. Il faut aussi chiffrer les solutions de préservation des poissons et l'organisation de la pêche.</p> <p>M.BEL estime que l'AAPPMA locale n'est pas un interlocuteur intéressant pour la réalisation de la pêche.</p> <p>M.BEL demande si des changements sont à envisager concernant la convention avec la mairie.</p> <p>M.GABET répond que cela doit être discuté entre eux et doit faire l'objet d'une prochaine réunion.</p> <p>M.BEL précise qu'il va orienter son activité pendant la période de travaux vers une activité bouliste.</p> <p><u>Autres activités sur le site</u> Concernant les Corsaires modélistes, le partenariat est reconduit avec les amis de Rosière. Les corsaires modélistes s'interrogent sur la fermeture de la route d'accès à l'étang. Le personnel de la mairie estime que ce ne sera pas forcément le cas. Les Corsaires Modélistes signalent la perte d'une maquette de sous-marin lors d'une manifestation en 2022. La récupération du navire lors de la vidange serait appréciée, si possible.</p> <p><u>Sécurité publique</u> Mme LAVESVRE précise qu'il faut porter une attention particulière aux aléas du milieu naturel auquel le projet peut être exposé. Il ne s'agit pas de reproduire les problématiques rencontrées en 1993. Il convient aussi de faire attention à la sécurité publique concernant les riverains en mettant en place une interdiction de s'approcher des sédiments.</p> <p><u>Gestion du chantier</u> M.BAROUX s'interroge sur la gestion du chantier par rapport aux quartiers environnants. Il souhaite une étude sur le trafic généré par le chantier, que cet impact soit pris en compte. M.LEPINE estime que cela devrait représenter un volume qui peut être géré par une centaine de camions sur 30 jours. Ce trafic sera donc peu impactant (3 à 5 camions/j)</p>	Ville/ les amis de Rosière	
Prochaine réunion : non définie		

Compte rendu rédigé par Vianney LEPINE de Somival Ingénierie le 1/03/23,